Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 27 (1901)

Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Supplément au N° 20 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

Bibliographie

La quatrième édition (1901) de la **Série de prix de travaux du bâtiment à Neuchâtel**, librairie A.-G. Berthoud, à Neuchâtel, 1 vol. relié, fr. 6,50, vient de paraître. Cet ouvrage intéressant et utile a été élaboré par MM. Alfred Rychner et Eugène Colomb, architectes, à Neuchâtel. Nous y trouvons, tout d'abord, un type de cahier des charges et conditions générales d'exécution en usage à Neuchâtel pour les travaux du bâtiment ; la série de prix proprement dite vient ensuite divisée en XV chapitres ne renfermant pas moins de 2,571 articles. Après la série, les auteurs ont placé un abrégé de tous les renseignements administratifs qui ont rapport à la construction en général : dispositions du code fédéral des obligations, du code civil et du code rural neuchâtelois, règlements fédéraux, cantonaux et communaux.

Ce volume de 380 pages, soigneusement imprimé et relié, sera fort utile, non seulement aux constructeurs et entrepreneurs neuchâtelois, mais encore à tous les techniciens suisses et aux personnes intéressées à l'industrie du bâtiment.

Concours

Vaud

Le Département des travaux publics à **Lausanne** met au concours les *travaux de correction entre Vich et Begnins de la route cantonale n° 22 de Nyon au Brassus.*

Ces travaux, évalués à fr. 43,000 environ, consistent en terrassements, empierrements, maçonneries, aqueducs, etc.

Les soumissionnaires prendront connaissance des plans, profils et conditions au Département des travaux publics (études et constructions), où leurs soumissions, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le jeudi 24 octobre, à 11 heures du matin. Elles seront ouvertes à ce moment-là, en présence des intéressés.

Les soumissions devront porter la suscription : Soumission pour correction de la route Vich-Begnins.

Lausanne, le 7 septembre 1901.

Le chef du Département des travaux publics,
(Signé) Duboux.

La municipalité de **Donneloye** met au concours les *travaux de démolition de l'Eglise actuelle*, soit démolition de couverture, charpente et maçonnerie. Le cahier des charges peut être consulté chez M. le syndic Courvoisier et les soumissions déposées au plus tard le 23 octobre.

La municipalité d'**Etoy** recevrait des offres pour la *fourniture des bornes* nécessaires au bornage des propriétaires du territoire (approximativement 4000). Demander les conditions au greffe municipal et adresser les offres à M. le syndic avant le 26 octobre.

La municipalité de **Renens** met au concours les travaux de *terrassements, maçonneries, pierre de taille et ciments, relatifs à la construction d'un collège mixte*, à Renens-Gare. Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des conditions du concours au bureau de l'architecte, M. John Gros, à Lausanne, tous les jours ouvrables, de 8 à 11 heures du matin. Les soumissions sous plis cachetés, avec l'inscription suivante : « Soumission pour les travaux de terrassements, maçonnerie, pierre de taille et ciments », seront adressées à la municipalité de Renens pour le 28 octobre, à 6 heures du soir, heure à laquelle elles seront ouvertes en séance publique.

La municipalité de **Bursins** met en soumission la *construction d'un égout collecteur*, à l'intérieur du village, *gueules de loup, médillon, pavés*, etc. Les entrepreneurs désirant soumissionner peuvent prendre connaissance du plan, devis et cahier des charges, au greffe municipal, où les soumissions devront être adressées pour le 1er novembre.

Résultat de Concours

Vaud

Plan d'extension. — A la suite du concours pour l'élaboration d'un *plan d'extension de la ville de Lausanne*, dix travaux ont été présentés. Un seul s'étend à l'ensemble de la ville.

Ces travaux ont été renvoyés à un jury dont font partie MM. Victor Duboux, conseiller d'Etat ; Georges Rouge, architecte, ancien municipal ; Francis Isoz, architecte ; Paul Manuel, ingénieur ; Emile Bonjour, conseiller communal ; Gustave Bonnard, négociant, sous la présidence de M. Ernest Barraud, municipal, directeur des travaux de la ville de Lausanne.

Le concours a été clos le 20 septembre dernier. Le jury a dû se réunir, de sorte que l'on ne tardera pas à en connaître les résultats. On nous dit que plusieurs des travaux présentés présentent un très vif intérêt. Les travaux graphiques sont accompagnés d'un mémoire explicatif.

Le jury a à sa disposition une somme de 3000 fr. pour récompenser les meilleurs travaux.

CONCOURS POUR L'EXÉCUTION DU PONT

destiné à relier les Places de Chauderon et Montbenon

La *Municipalité de Lausanne* informe les intéressés que le **terme de ce concours**, fixé primitivement au 30 octobre 1901, **est reporté au samedi 9 novembre 1901.** (H10650L)

Ce dernier délai ne sera pas prolongé.

Lausanne, le 27 août 1901.

DIRECTION DES TRAVAUX.